

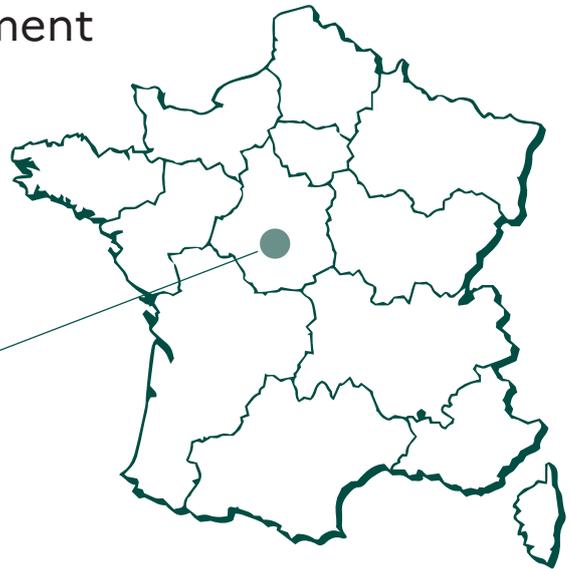


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Aircos

Romorantin-Lanthenay, Centre-Val de Loire

Entreprise créée en 1996 / 180 employés
Cosmétiques, hygiène et soin / 3 sites en France
Chiffre d'affaires : 20 millions d'euros



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Aircos est une entreprise industrielle familiale de cosmétiques. Elle est spécialisée dans la conception et la production de poudres de maquillage pour des marques françaises et étrangères. La société fabrique également les contenants de ses produits.

En 2020, la crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur les circuits de distribution et de vente des cosmétiques dans le monde. Aircos fait face à une forte baisse de son activité causée par des annulations, des reports ou des baisses de volumes de commandes de ses clients. Elle a donc décidé de diversifier son offre en développant des gammes de produits d'hygiène et de soin.

Pour ce faire, elle a bénéficié d'une subvention du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires, qui lui permettra de mener les investissements nécessaires à la transformation de son site de production à Romorantin : l'installation d'une nouvelle ligne de remplissage de poudres de soin et d'une seconde ligne de compactage de poudres. Ces lignes seront respectivement mises en fonctionnement à la fin 2021 et en 2022.

Témoignage



Frédéric Lancesseur
Directeur général

“ La constitution de notre dossier pour bénéficier d'une subvention du plan France Relance a nécessité une certaine énergie mais sa mise en œuvre a été très rapide. Pour nous, c'est un moyen de rebondir et de savoir que l'on peut compter sur l'aide de l'Etat dans ce contexte difficile. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 Planderelance.gov.fr
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »